



**DIRECTION GENERALE
ADJOINTE DES RESSOURCES,
EDUCATION ET NUMERIQUE**
Direction des Ressources humaines

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

ARRETE N° 26_4096 du 26 JUIN 2026

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Madame Claire BROUSSEAU
Directrice générale des services du Département de la Sarthe

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Vu l'arrêté n° 26-2887 du 26 mai 2026 portant délégation de signature à Madame BROUSSEAU, Directrice générale des services du Département de la Sarthe,

ARRETE

ARTICLE 1 En cas d'absence ou d'empêchement de Madame BROUSSEAU, la délégation de signature fixée par l'arrêté du 26 mai 2026 susvisé, sera exercée du 11 juillet 2026 au 2 août 2026 inclus par :

- Monsieur Éric DUVAL, Directeur général adjoint, Chargé de la Direction générale adjointe Infrastructures et développement territorial.

ARTICLE 2 Madame le Payeur départemental est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame BROUSSEAU et Monsieur DUVAL et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER



Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception au contrôle de
légalité le **26 JUIN 2026**
et de sa publication ou notification le **26 JUIN 2026**